

Assemblée bourgeoise du lundi 17 juin 2024 à 19h30 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée bourgeoise a été convoquée par le journal officiel n° 19 du 24.05.2024, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public et sur le site internet communal.

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 04.03.2024
2. Donner son avis sur un crédit de construction de Fr. 70'000.00 pour divers travaux sur le territoire bourgeois :
 - a. Construction d'une piste forestière à la Neuvevie
 - b. Construction d'une piste forestière au Cerneux
 - c. Remplacement d'un bovi-stop à la Haute-Roche
3. Divers

Nomination d'un président et d'un scrutateur

Monsieur MM est proposé et nommé Président par l'assemblée.

Monsieur JCK est nommé scrutateur.

Il y a 5 personnes bourgeoises présentes à cette assemblée.

MM ouvre l'assemblée et remercie les personnes présentes.

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 04.03.2024

L'assemblée l'adopte à l'unanimité par une levée de main sans aucune modification.

2. Donner son avis sur un crédit de construction de Fr. 70'000.00 pour divers travaux sur le territoire bourgeois :

- a. **Construction d'une piste forestière à la Neuvevie**
 - b. **Construction d'une piste forestière au Cerneux**
 - c. **Remplacement d'un bovi-stop à la Haute-Roche**
-

Rapporteur : AM

Projet de desserte forestière à la Neuvevie

Le but des travaux est de permettre aux camions d'accéder à la zone dite des Fontaines au-dessus de la ferme de la Neuvevie. La piste sera aussi créée pour desservir le secteur forestier « EST ».

Le chemin existant avant la ferme est très dégradé et ne permet plus l'accès aux camions. Il est donc nécessaire de l'élargir et de refaire la couche d'usure.

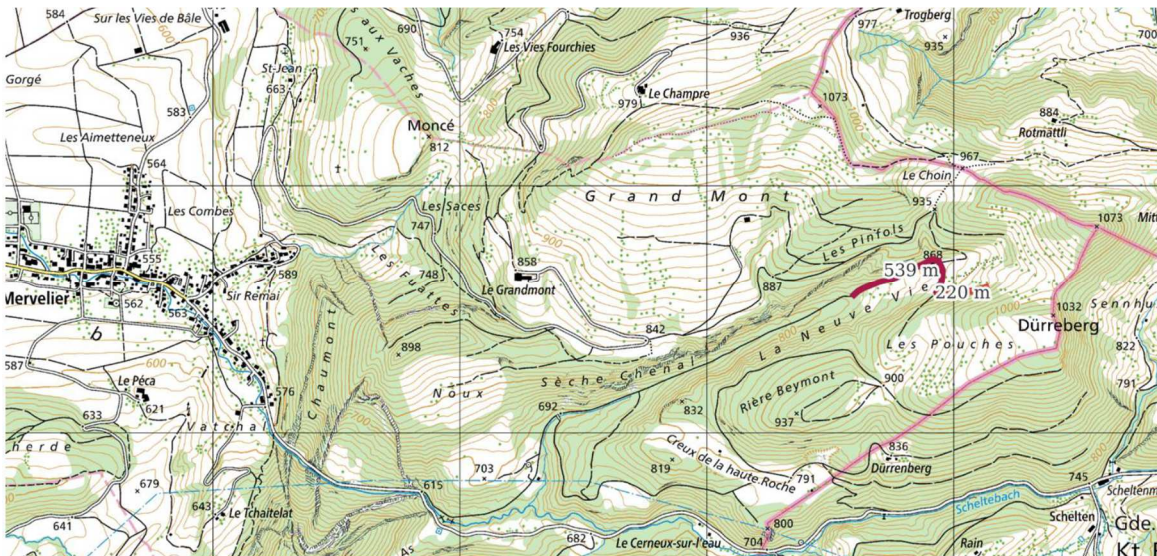
Un passage contournant la ferme a été créé dernièrement par le nouveau propriétaire du bâtiment. Il n'est cependant pas conçu pour le passage des camions. Des aménagements seront encore nécessaires.

La piste rejoignant les Fontaines sera aménagée en chemin carrossable. Ainsi, le bois pourra être entreposé en bord de forêt. Cela diminuera les coûts de débardage et les conflits avec le milieu agricole.

Une nouvelle piste sera créée en lisière de forêt en direction de l'« EST » pour permettre l'entretien de la forêts des Pouches.

Coûts :

- Total des travaux Fr. 38'840.00
- Subvention (40% sur Fr. 32'240.00) Fr. 12'896.00
- **Total à la charge de la Bourgeoisie Fr. 25'944.00**



Projet de desserte forestière au Cerneux

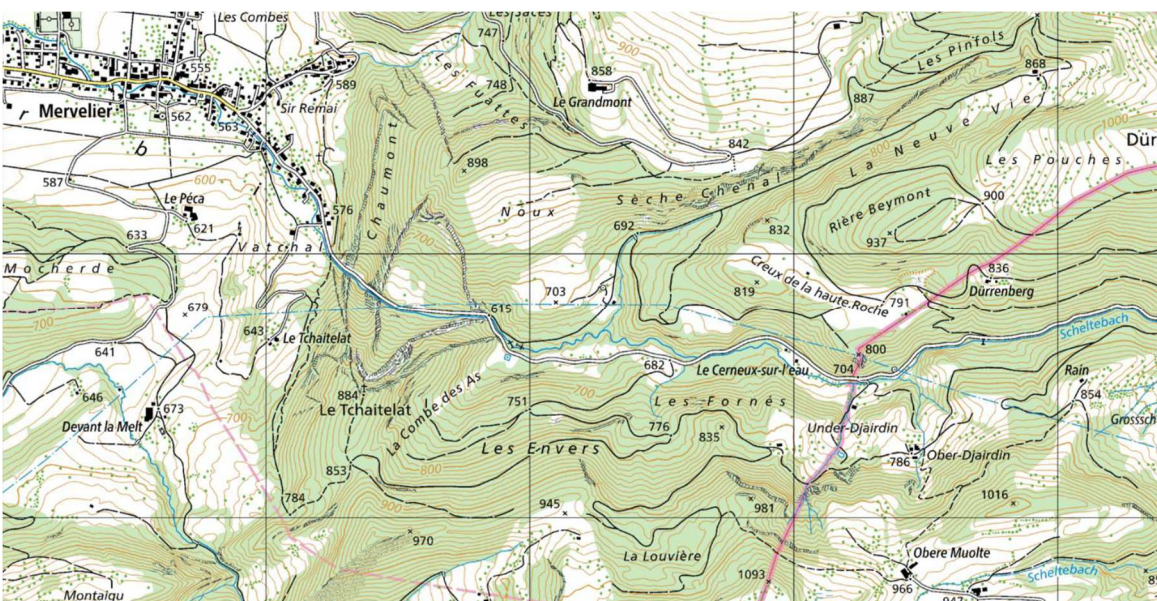
Les travaux prévus dans ce secteur faciliteront l'entretien de la partie basse de la zone. Ils diminueront les coûts d'exploitations, faciliteront les travaux en forêts protectrices prioritaires et éviteront le débardage à travers la rivière de la Scheulte.

La piste existante sera transformée en chemin carrossable sur 220 mètres. Cela permettra de diminuer les distances de débardage et évitera l'entreposage du bois dans les prés.

Une nouvelle piste sera créée en prolongement pour permettre l'entretien d'une partie de la zone « EST » du secteur.

Coûts :

- Total des travaux Fr. 25'790.00
- Subvention (40% sur Fr. 19'790.00) Fr. 7'916.00
- **Total à la charge de la Bourgeoisie Fr. 17'874.00**



Remplacement d'un bovi-stop à la Haute-Roche

Un bovi-stop sera installé.

La commission bourgeoise a préavisé favorablement ces trois projets.

Au vote à main levée, l'assemblée préavisé favorablement ce crédit de Fr. 70'000.00.

3. Divers.

La parole n'est pas demandée.

La parole n'étant plus utilisée, le Président, Monsieur MM, lève l'assemblée à 19h42 devant 5 personnes bourgeoises.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISE

PRESIDENT
MM

SECRETARE
AW